



Consultez notre site : <http://wwwi.onera/syndicats/cfdt/>
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

Infos CFDT - Septembre 2010

Stress, salaires, temps contraints, subrogation, ...

1744 jours

que notre Président a disparu du CCE.
Nous ne l'oublions pas ...

Il n'y a pas de Stress à l'ONERA !

Et si, malgré tout, il devait y avoir quelques personnes stressées, en situation de mal-être, ce ne serait que quelques cas exceptionnels et consécutifs à des situations familiales et personnelles ! C'est la conclusion évidente à laquelle la Direction de l'ONERA veut arriver !

Pour rappel, la Direction de l'ONERA a refusé de mettre en place une négociation sur le stress malgré les directives gouvernementales. Elle se retranche derrière l'accord sur l'emploi des seniors qui prévoit la mise en place d'un groupe d'étude à propos du stress des seniors uniquement.

Ce groupe de travail a été mis en place, dans la douleur, et depuis au cours de ses travaux la DRH use de toute sa mauvaise volonté pour bloquer les idées ou initiatives jugées trop dangereuses ou trop coûteuses.

- La DRH ne veut pas d'une étude menée par un cabinet extérieur : ils sont partiaux et à la solde des syndicats et comme, en plus, ils coûtent cher, il vaut mieux le faire nous-mêmes. Nous pensons, à la CFDT, qu'en terme d'impartialité, il vaut mieux avoir à faire à un cabinet extérieur dont c'est le métier et qui répond à des règles de déontologie plutôt qu'à notre Direction qui a déjà fait ses preuves ...
- La DRH entend limiter l'étude aux seuls seniors contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, des services de santé, ou encore de la CRAMIF qui désapprouve cette démarche.
- La Direction ne veut pas de questionnaires où ne répondraient que les seules personnes stressées. Tout simplement parce qu'elle a peur qu'on traduise cela comme un sondage disant « x% de la population est stressée ». Mais, on s'en moque ! L'intérêt est justement de recueillir l'avis de personnes en difficulté pour essayer de déterminer tous les facteurs pouvant conduire à ces situations et dans un deuxième temps d'essayer d'intervenir en amont pour anticiper.

Malheureusement, mené comme il l'est actuellement, ce groupe de travail est voué à l'échec parce que le principal objectif de la Direction est de s'affranchir d'éventuels recours judiciaires. La santé du personnel est loin d'être prioritaire. Ce groupe va mobiliser du monde, pendant plusieurs années, pour qu'il n'en sorte quasiment rien et le travail restera à faire pour l'ensemble de la population ONERA. C'est la même stratégie que pour la GPEC avec une négo de pure forme et un enlisement assumé !

Subrogation : *Il peut arriver couramment que, à la suite d'un arrêt de travail, vos indemnités journalières ne soient versées par votre CPAM que 1 à 2 mois plus tard. Dans le même temps l'ONERA a déjà retiré ce montant de votre paye. Ainsi, pendant 1 ou 2 mois votre paye a pu être amputée de 20% ou plus (selon la durée de l'arrêt). Les conséquences ne sont pas nulles pour ceux qui ont des fins de mois difficiles, des remboursements de prêts en cours, etc.*
Si l'ONERA ne peut rien faire aux délais de traitements exagérés de certaines CPAM, il peut en revanche faire en sorte que cela soit neutre pour les salariés, en mettant en place la subrogation. L'employeur maintient les salaires, même en cas d'arrêt de travail, et perçoit directement les indemnités journalières de la sécu.

Cela a existé à l'ONERA. C'est techniquement possible, sans aucun coût pour l'ONERA. La CFDT demande une nouvelle fois que l'on remette en place la subrogation (pas besoin de négociation). Nous en faisons une priorité.

Prise en compte des temps contraints : Est-il normal de partir en mission le dimanche sans réelle compensation ? Est-il normal de travailler de nuit ou un WE sans une vraie indemnisation ?

Depuis plusieurs années, la CFDT demande une vraie prise en compte des temps contraints liés aux missions. La direction refuse systématiquement d'aborder ce point et ce sont les salariés qui doivent assumer. En 2008, faute de négociation à l'ONERA, la CFDT avait demandé, a minima, l'application des conventions collectives de la métallurgie en matière d'indemnisation des temps passés en mission : malgré, les obligations réglementaires, la Direction joue la montre (ou plutôt le calendrier !) et depuis pas d'application des textes réglementaires et pas de négociation en vue ...

Devant l'absence de réaction de la Direction, la CFDT a décidé de porter ce sujet devant le Conseil d'Administration de l'ONERA.

Extrait du PV de désaccord des négociations salariales 2010 (rédigé par la Direction).

A vous de lire ... à vous de juger !

CFE-CGC :

Estime que le niveau global n'est pas suffisant et n'est pas motivant pour les salariés.
Demande un niveau d'augmentation plus élevé compte tenu de l'EPRD de 2.8% et de la baisse de la masse salariale en 2009 ;
Demande une revalorisation de la prime semestrielle et de la prime d'ancienneté ;
Demande une prime exceptionnelle, en contrepartie de l'absence d'intéressement.

CFDT :

Estime que, le niveau global très insuffisant et surtout l'absence d'AG, rendent impossible la signature d'un accord ;
Remarque que l'"AI minimale, sauf justification particulière," ne peut compenser une absence d'AG qui permet d'assurer le relèvement des différents minima (prime ancienneté, prime semestrielle...). Demande une revalorisation annuelle et automatique de ces différents minima et plafond ;
Demande une AG pour tous, mais remarque que l'absence d'AG et le faible niveau global d'augmentation peuvent être compensés par une augmentation de la participation employeur au régime de prévoyance-santé ;
Demande la mise en œuvre de la subrogation et l'alignement des cadres et des non cadres concernant les durées d'indemnisation en maladie ;
Demande des AG pour les doctorants.

CFTC :

Estime que le niveau global n'est pas suffisant ;
Demande le versement d'une AG (0.9%) avec un plancher de 30 euros ;
En l'absence d'AG, demande la revalorisation des minima (prime d'ancienneté et semestrielle) ;
Demande le versement d'une prime exceptionnelle pour tenir compte de l'absence d'intéressement.

CGT :

Conteste l'absence d'AG et le niveau global insuffisant ;
Demande la revalorisation des minima (prime semestrielle, prime d'ancienneté, allocation des doctorants) et constate que cette mesure a un impact négatif sur l'évolution de la rémunération des non cadres ;
Demande la mise en place de la subrogation, l'alignement des cadres et des non cadres concernant les durées d'indemnisation en cas de maladie ;
Conteste l'exclusion des CDD de la politique salariale ;
Demande des minima IIIB et IIIC.

Ce document n'a pas la prétention d'être exhaustif mais il témoigne bien des priorités de chacun.

- Qui réclame des Augmentations Générales (AG) et qui réclame des primes ?
- Qui réclame la mise en place de la subrogation ?
- Qui demande des AG pour les doctorants ?
- Qui réclame une augmentation de la participation de la part employeur dans la mutuelle prévoyance/santé ?

Il ne suffit pas d'écrire qu'on a tout fait et tout demandé tout seul ...
... pour que cela soit vrai !

Les hommes du futur : faut-il en rire ou en pleurer ?
--